

INFO

COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT
TRESORERIE
BE79 7509 0619 0633

Bonjour,

Voici enfin votre situation financière vis-à-vis de la Province.

En cas d'erreur, n'hésitez pas !

Les amendes du 1^{er} tour n'y sont pas reprises, mais bien les inscriptions du Critérium et du championnat provincial.

Il est attendu un paiement rapide, surtout pour les clubs n'ayant pas encore fait aucun versement !

Il est pourtant rappelé que le « bon de commande » doit être payé fin septembre.

Les clubs dont le solde est inférieur à 100 € ne reçoivent pas de situation financière intermédiaire.

Avec mes salutations sportives.

Pierre Letellier
Trésorier provincial.